

FERREX®

FERREX® est le produit de biocontrôle anti-limace innovant composé de phosphate ferrique, associé à la technologie de fabrication des appâts en forme de lentille, procédé reconnu, breveté sur le plan international, afin de lutter efficacement contre les limaces.

Utilisation

Molluscicide de biocontrôle. L'appât en forme de lentille, à base de 95% de blé de qualité E, est obtenu grâce à un processus d'extrusion exclusif qui garantit une répartition homogène du phosphate ferrique pour une efficacité optimale.

Une fois l'appât FERREX® consommé, le phosphate ferrique bloque le système digestif des limaces qui cessent alors de s'attaquer aux plantules et se retirent dans le sol pour mourir, sans laisser de traces de mucus.

- Efficacité rapide et durable
- Haute attractivité de l'appât en forme de lentille
- Longue résistance des lentilles au délitement
- Prise facilitée pour les limaces juvéniles grâce aux bords minces de la lentille.
- Aucune poussière à l'épandage.
- FERREX® peut être utilisé aussi bien en agriculture conventionnelle qu'en agriculture biologique (Utilisable en Agriculture Biologique conformément à la réglementation européenne en vigueur).
- Éligible au CEPP (Certificat d'Économie de Produit Phytosanitaire) à raison de 0,17 certificats par kg

Méthode d'Application

DOSAGE: 6 kg par hectare soit env. 60-66 lentilles/m².

Usages autorisés Cultures	Ravageurs ciblés	Dose maximum d'emploi	Nombre max d'applications	Intervalle min entre applications	Délai avant récolte (DAR)	Zone non traitée aquatique	Stade d'application
Utilisation en plein champ et sur l'ensemble des cultures : Traitements généraux, traitements du sol, Limaces et escargots. Egalement autorisé sous abri	Limaces Escargots	6 kg/ha	5/an	7 jours	1 jour	Aucune	Application avant, pendant ou après le semis/ Sur maïs et tournesol application dans les raies de semis

Ne pas stocker le produit dans un local où la température peut dépasser 35°C.



COMPOSITION

25 g/kg de phosphate ferrique
(CAS 13463-10-0) AMM FERREX
2180147 (Défendeur FRUNOL
DELICIA)

CIBLE

Limaces et escargots

USAGES AUTORISÉS

Professionnel

LIEUX D'UTILISATION

Cultures, plein champ et sous abri

RÉFÉRENCE(S)

MO-FER-01041 : 3 Kg
MO-FER-01003 : Sac 25 Kg

ARMOSA SAS

Av de la République
93800 EPINAY

T. 04.90.02.16.20

M. info-fr@armosa.eu W. www.armosa.eu

Utilisez les produits phytopharmaceutiques avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Réservé à un usage professionnel. L'entreprise ARMOSA SAS est agréée sous le n° IF00065 : distributeur de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Réservé à un usage professionnel.

